Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

Saint-Maximin, le 28 octobre 2026

Stéphane Malard
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
jeudi 5 novembre 2026 - à 20 heures - salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2026 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales :
  - Rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la SPL Isère Aménagement,
  - Convention « chantier école élagage 2026CE090 » avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Saint-Ismier ;
- Affaires générales / Ressources humaines :
  - Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle,
  - Adhésion au Comité des œuvres sociales (COS) de l'Isère,
  - Noël des agents communaux (chèque cadeau ou colis double, repas de Noël) ;
  - Désaffiliation du CDG 38 de Vienne Condrieu Agglomération ;
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire,
Stéphane Malard.

MAIRIE DE SAINT-MAXIMIN * 38 (Isère) *